



AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

MAIRIE. ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 ✉ commune-treglonou@wanadoo.fr

Ouverture au public : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17 h.

📞 **SERVICE TECHNIQUE**, n° de portable : 06.85.20.89.47. - 🌐 **Site internet** : <http://www.treglonou.fr>

TRANSMISSION DES ANNONCES POUR LE BULLETIN MUNICIPAL POUR LE 20 DE CHAQUE MOIS

PERMANENCES EN MAIRIE

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie, des réseaux électriques, sur rendez-vous.
- Mme. Odile FILY, Second Adjoint chargée des finances, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Troisième Adjoint chargée de l'environnement, du développement local, du développement durable, du tourisme et du développement économique, sur rendez-vous.
- Mme Carole BIHAN, Quatrième Adjoint chargée de la culture, des sports, de la jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Mme Christine CHARLET, Conseillère déléguée à l'action sociale, sur rendez-vous.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE À KERELLEN – PLANNING DES TRAVAUX :

La première partie des travaux de terrassement est terminée.
Démarrage des travaux de gros-œuvre semaines 8 et 9 :
implantation du chantier.



DEJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE : les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir respecter les usagers de la voirie publique en faisant en sorte de ne pas laisser les déjections canines sur la voirie publique. Les déjections sont admises dans les caniveaux en dehors des accès aux passages piétons.

SERVICE NATIONAL : Dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16^e anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2004**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

DEFIBRILLATEUR : Un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : Réunion publique de présentation du programme de la liste « Ensemble pour Treglonou » le **samedi 07 mars 2020 à 10 h 30**, salle Hervé Miry.

SERVICES DE GARDE

MEDECINS : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le 15



PHARMACIES : Vous devez composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – CCAS KREIZENN GOMUNEL AN OBEREREZH SOKIAL - KGOS



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie où sont également enregistrées les inscriptions.



NAVETTE TREGLOU/LANNILIS/TREGLOU : Il est rappelé qu'une navette est disponible deux mercredis par mois, pour transport vers le marché de Lannilis. La prochaine navette aura lieu **les 04 et 18 mars 2020**. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures**. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40. Une participation de 1 euro est demandée à chaque personne.

La campagne d'hiver 2019-2020 des **RESTOS DU COEUR DE LANNILIS** aura lieu **jusqu'au 15 mars 2020**. Les distributions auront lieu les **mardis et jeudis de 13H 45 à 15H 30**. Les inscriptions se feront de **9 h 30 à 11 h 30** tous les mardis et jeudis. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Cœur devront apporter tous les justificatifs originaux de leurs charges de leurs ressources et de leur identité. **Restos du Cœur de Lannilis - 2 Allée Verte - Tél 09 62 13 99 14. Mail : restoducœur.lannilis@orange.fr**

« **BIEN VIEILLIR CHEZ SOI** » : réunion d'information gratuite sur le thème du bien vieillir à domicile à l'agence Groupama de Lannilis, 12 rue de la Mairie, **jeudi 26 mars à 14 h**. Plusieurs thèmes y seront abordés : faire face à l'isolement, aménager son domicile, prévenir les chutes, aider les aidants. La réunion sera clôturée par un pot de convivialité. Places limitées. Renseignements au 02 98 04 16 16 auprès de Jérémie Dauphin et Alison Peden.

MSA - Séjour de vacances aux aidants du 2 au 9 mai 2020 : s'occuper d'un proche âgé peut être prenant et épuisant. Etre aidant, c'est consacrer une partie de son temps pour aider et accompagner un proche dans différentes étapes du quotidien. Cette situation peut engendrer du stress, de l'isolement, de la fatigue, et nuire à la santé de l'aidant. C'est pourquoi la MSA d'Armorique propose aux aidants un séjour de répit d'une semaine pour se ressourcer. Cela leur permet de se reposer, de prendre du temps pour eux et de nouer des liens en rencontrant des personnes dans la même situation. Le tout, dans une ambiance conviviale et un cadre reposant. Un premier séjour est organisé par la MSA d'Armorique, en partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) : **du 2 au 9 mai 2020 au Centre de vacances Port-Manec'h à NEVEZ (29)**. Pour plus d'informations et inscription, contactez le service interventions sociales de la MSA d'Armorique : Viviane GOUEZ, 02 98 85 78 52. Vous avez jusqu'au jeudi 2 avril 2020 pour vous inscrire à ce séjour.

LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : ☎ fax 02.98.04.94.03 ☎ 06.61.84.45.91.
✉ danieldagorn@gmail.com

OUEST France :

Mme Séverine BOBILLON :
☎ 06.89.24.90.67 ✉ severinebobillon@gmail.com

L'USAB :

- PLANNING DES RENCONTRES – MARS 2020 :

Date	Equipe	Domicile	Extérieur	Heure du match
01/03	A		Coat-Méal	15H00
	B		Ploumoguer	13H00
	Loisirs	Saint-Laurent		10H00
08/03	A	Plouvien		15H00
	B	Brélès		13H00
	Loisirs		Plouvien	10H00
15/03	A			15H00
	B			13H00
	Loisirs			10H00
22/03	A		Landéda	15H00
	B		Lannilis	13H00
	Loisirs	Lesneven		10H00
29/03	A	Mahor		15H00
	B	Plourin		13H00
	Loisirs		Folgoët	10H00

- **SUPER LOTO** à Lannilis, salle de Kergroas, le **dimanche 15 mars à 14 heures**.

CLUB DU MUGUET :

- **Concours dominos** : le **mercredi 04 mars** à la salle de Kerellen. Inscriptions à partir de 13h30. Début du concours à 14 heures. Ce concours compte pour la présélection.

ABER JEUNESSE - FOYER DES JEUNES : Assemblée Générale Extraordinaire **vendredi 13 mars 2020 à 20h**, au Foyer des Jeunes (près de l'Atelier communal). L'association Aber Jeunesse de TREGLOU a le regret de vous annoncer sa dissolution, suite aux deux dernières années sans adhérent. Si la reprise du bureau est envisageable par des personnes motivées pour le maintien des activités jeunes de la commune et donner un souffle à l'association, elles sont invitées à l'Assemblée Générale Extraordinaire ainsi que toutes personnes souhaitant y participer.

FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS : le programme du mois est affiché en Mairie ou sur www.pays-des-abers.fr.

GRETA DE BREST : formations financées par la Région Bretagne. Référencement sur le site Gref Bretagne ou sur le site du Greta Bretagne occidentale. La liste des formations est également affichée en mairie.

OFFRES D'EMPLOI :

- **Exploitation maraîchère** (fraises), recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, de mars à juillet sur la commune de Plouvien. Laisser un message au 02.98.40.93.31.

- Vous recherchez un emploi ? Vous aimez aider les autres ? **L'ADMR des 2 ABERS** recherche activement des personnes motivées pour venir en aide au quotidien à des personnes âgées et/ou handicapées. Missions : stimulation intellectuelle, aide aux courses, à la préparation et à la prise de repas, aide au lever, à la toilette et à l'habillage, accompagnement dans les déplacements, entretien du logement et du linge. Compétences et qualités : souriant(e) et dynamique, autonome et organisé(e), discrétion et ponctualité, disponibilité, permis B et voiture obligatoires, une expérience dans ce secteur ou auprès de personnes âgées/handicapées serait un atout. CDD de 28 h à 32 h/semaine. Salaire : à partir de 10.15 €/heure (selon qualification). Secteur d'intervention : Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Lanrivoaré, Milizac-Guipronvel, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Tréglonou, Tréouergat. Adressez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation comprenant vos dates de disponibilités exactes à l'adresse suivante : ADMR des 2 ABERS – 11 rue Jean Baptiste de la Salle – 29870 LANNILIS. Ou par mail : admr2abers@29.admr.org

PREPA-APPRENTISSAGE - MAISON FAMILIALE DE PLOUNEVEZ-LOCHRIST : propose aux jeunes qui ont entre 16 et 29 ans, qui ne sont ni scolarisés, ni en emplois, et qui ont un niveau CAP au maximum, un accompagnement individualisé pour approfondir leur projet professionnel, dans le but de trouver un apprentissage ou un emploi. Pour cela, il est proposé d'effectuer des périodes d'immersion en entreprises afin de découvrir des secteurs d'activité ou de vérifier les motivations de son projet.

En fonction des besoins du jeune, le dispositif prévoit aussi des cours de remises à niveau dans certaines matières (français, mathématiques, informatique...) ainsi que dans l'acquisition de certaines compétences inhérentes au monde professionnel (savoir-être, savoir-faire...).

Pour plus d'informations sur la « prépa-apprentissage », il est possible de consulter la page internet suivante : <http://www.mfr-plounevez.com/page-198-prepa-apprentissage.html>.

PORTES OUVERTES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

IREO DE LESNEVEN - Route de Plouider - www.ireo.org - L'école autrement de la 4ème à la licence, par alternance. **Vendredi 6 mars (17 à 20h) et Samedi 7 mars (9h à 17h)** ou sur rendez-vous les Mercredis de 14h à 18h.

GROUPE SCOLAIRE "LES 2 RIVES" DE LANDERNEAU : Lycée St Sébastien (4 rue Hervé De Guébriant) et Lycée St Joseph (Route de Pencran), **vendredi 6 mars 2020 de 17h à 20h et samedi 7 mars 2020 de 9h à 13h.**

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : « Formez-vous autrement » - **Les 13 et 14 mars 2020.**

LYCEE DE L'ELORN A LANDERNEAU : Journée Portes-Ouvertes, **le vendredi 06 mars de 14h à 19h et le samedi 7 mars de 9h à 13h.** Site Internet du lycée : <http://www.lycee-polyvalent-elorn-landerneau.fr/>

MAISON FAMILIALE DE SAINT-RENAN : **les vendredi 6 mars (17-20 heures) et samedi 7 mars 2020 (9-17 heures)**, Présentation des différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale. Renseignements et informations au : ☎ 02.98.84.21.58 par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com.

COLLEGE - LYCEE SAINT-FRANCOIS NOTRE-DAME ET LYCEE LE CLEUSMEUR de Lesneven : **Vendredi 6 Mars 2020** de 17H00 à 19h30 et **samedi 7 Mars 2020 de 9h00 à 12h30** - Visite de l'établissement et des équipements pédagogiques – rencontres avec les enseignants et le Directeur François BOULIC.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

SERVICES ADMINISTRATIFS : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.
Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 ✉ ccpa@wanadoo.fr sur www.pays-des-abers.fr

ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS : La collecte s'effectuera **les mercredis 04 et 18 mars**, sauf pour les secteurs de Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa qui seront alors collectés **les lundis 02 et 16 mars.**

RECYCLERIE MOBILE :

- Déchèterie de Lannilis le 14/03 de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Déchèterie de Plouguerneau : le 27/03 de 9h à 12h et de 14h à 18h

INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT

PERMIS HAUTURIER au Centre de voile de Landéda-l'Aber-Wrac'h : le CVL organise une session de formation au permis hauturier, 20 h de cours **à partir du samedi 07 mars 2020**. Session de 6 places. Informations et bulletin d'inscription sur notre site internet onglet formation. Contact et réservation : 02 98 04 90 64, cvlaberwrach@gmail.com, <http://www.cvl-aberwrach.fr>

IREO DE LESNEVEN : TRAIL le **dimanche 1er mars 2020** (information et inscription sur Klikego.com).

4E SALON DE L'HABITAT DU PAYS DES ABERS : organisé par l'ABB (Animation Blanc-Bourgeoise) avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays des Abers, et la commune de Bourg-Blanc, les **29 février et 1er mars 2020 de 10 h à 18 h non-stop**, salle omnisports et Maison du Temps Libre à Bourg-Blanc. Petite restauration, tombola. Entrée : 1.50 € - Gratuit pour les moins de 16 ans.

MEGA LOTO : **vendredi 1er mai, 14h**, espace Kerjézéquel à Lesneven. Organisé par Pays de Lesneven Handball et animé par Céline. A gagner : une voiture, un séjour, une bilig Krampouz, vélos électriques, hoverboard, go-pro, tablettes tactiles, paniers garnis, bons d'achats. Buvette et restauration sur place. Sur inscription (avant le 22 avril 2020) via le bulletin d'inscription téléchargeable sur www.ploudanielhandball.fr ou www.lesneven-le-folgoet-handball.com. Renseignements au 07 82 07 15 85.

REGROUPEMENT DE CHORALES POUR UN GRAND CONCERT au PAYS DES ABERS : 5 chorales du PAYS DES ABERS vous attendent pour un GRAND CONCERT le **dimanche 8 mars prochain à 15 h** à l'église de Lannilis : Luci Care de St Pabu, la chorale du menhir de Plabennec, le Chœur des Deux Rivières de Lannilis, Abers Mélodie de Bourg-Blanc et Spiritual View de St Pabu. Répertoire varié (classique, negro spiritual, variétés françaises et internationales). Boucles magnétiques pour les personnes malentendantes. Au profit des associations SNSM et ENTRAIDE POUR LA VIE. Libre participation.

UN HABITAT GROUPE PARTICIPATIF sur le littoral de la Côte des Légendes. Rejoignez notre groupe ! Le **samedi 07 mars de 10h à 12h** sera consacré à l'accueil des curieux, qui voudraient en savoir plus sur l'habitat participatif, sur notre fonctionnement et ou qui désireraient rejoindre notre groupe.

KIG HA FARZ - ECOLE DIWAN DE PLOUGUERNEAU organise un repas le **dimanche 1er mars à 12 heures** à la salle Louis LE GALL du Grouanec. 12 € sur place/ 10 € à emporter pour les adultes, 6 € sur place / 5 € à emporter pour les enfants. Réservations : 06.52.41.55.97 ou skoazell.plougerne@diwan.bzh. Puis, de 14 heures à 17 heures, vous pourrez participer gratuitement à un après-midi jeux en bois, jeux bretons et palets pour les petits et les grands.

16^{EME} CHAMPIONNAT DU FINISTERE D'ORTHOGRAPHE ET DE LANGUE FRANCAISE : à la Maison du Temps Libre, Bourg-Blanc, **le samedi 14 mars à 14 heures**. Accueil à partir de 13 heures. Catégories : CM1, CM2 / Collégiens et lycéens / Adultes amateurs / Adultes confirmés / Elus du département. Nombreux prix ! Participation 5 €. Gratuit pour les scolaires. Renseignements par mail : championnat.orthographe29@gmail.com ou 02.98.28.32.72.

MARCHÉ BIO DE LANNILIS - parking du Casino, Allée Verte- **dimanche 1er mars** - 9H30/12H30. Venez rencontrer les producteurs bio et locaux et faire vos achats de légumes, jus de fruits, miel, épicerie ambulante, droguerie ambulante et l'épicerie Ti ar bed. Organisé par Kan an Dour.

ATELIER DE RÉPARATION DE VÉLO DES ABERS. Parking du Casino, Allée Verte, Lannilis - **dimanche 1er mars 9h30/12h30**. Venez apprendre à entretenir votre vélo gratuitement ! Nous récupérons des vieux vélos pour les réparer plutôt que de les jeter. Organisé par Kan an Dour.

CLUB NAUTIQUE DE PLOUGUERNEAU : Assemblée générale le **samedi 29 février à 18h** à la Maison de la Mer. Les cours de voile sportive reprendront également le **samedi 29 février à 14 h**.

ARMORICA PLOUGUERNEAU : "Klew", spectacle musical en Français, Breton et Langue des Signes, le **mercredi 26 février à 15h et 18h**. - "Le Grand Nord" Ciné documentaire de Jacques Ducoin **mardi 3 mars à 14h30** - Espace Culturel Armorica - Plouguerneau

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE L'ABER WRAC'H (APA) : l'assemblée générale ordinaire se tiendra **le samedi 7 mars 2020 à 17h30** salle Garo-Kervigorn à Landéda. Seront bienvenues les personnes intéressées par l'adhésion à l'association : défense des intérêts, droits et devoirs des pêcheurs et plaisanciers, défense de la qualité de l'eau, protection de la ressource, information notamment sur la sécurité. Le pot amical à 19h30 sera suivi d'un repas (10€ /personne). Réservation auprès de M.L. Migliaccio au 0298 04 95 72 avant le 2 mars.

PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

LE TRIWEN - bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars. Ouvert de 7h30 à 20h du mardi au vendredi, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 15h. Durant les vacances scolaires ouverture à 8h30.

MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent le vendredi (15h-19h) et le samedi (9h30-12h30 puis 15h-18h30). QUE DU BON PRES DE CHEZ NOUS ! Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com

CHLOE, PROTHESISTE ONGULAIRE, se déplace à votre domicile (capsuls, gel, semi-permanent, verni...). N'hésitez pas à prendre rendez-vous/renseignements au 07.80.39.82.67.

Femme expérimentée cherche **HEURES DE MENAGE** en Cesu. Tél : 06.63.59.92.08.

La SARL Jean-Marc CORRE vous propose ses services **Entretien de jardin de d'espaces verts, taille de haies et débroussaillage**. Devis gratuit. Tél : 06.08.57.95.15. Mail : jean-marccorre@orange.fr. <https://jeanmarccorre.com/fr/>

ABERS FERMETURES SMG : Fermeture, automatisme, serrurerie, métallerie, charpente. Fermetures industrielles – Collectif, habitat, commerce, industrie. Aménagement intérieur et extérieur – Industriel, tertiaire, collectif et particulier. Tél 02 98 04 19 10 – abersfermetures@orange.fr

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE QUOTIDIEN ? Mathilde accompagnant éducatif et social diplômée d'état vous propose ses services, 0646462210.

La MAM DES MINIPOUCES qui est prévue d'ouvrir en avril 2020 à proximité de la Récré des 3 Curés, est à la recherche d'une 4ème assistante maternelle pour compléter son équipe. Si vous êtes intéressées veuillez contacter Mme GUEZENNEC au 02.98.84.43.22

VOTRE CONSEIL IMMOBILIER - FINANCEMENT sur Tréglonou et le Pays des Abers, estimation gratuite merci de me contacter au 06 65 25 13 46 Alexandre Bignard

ENTREPRISE LE GUEN : vidange de fosses, débouchage de canalisations. Tél : 06.80.27.21.88.

PROFESSEURE DE CHANT PROPOSE COURS DE CHANT PERSONNALISÉ enfant, adultes, niveau débutant ou confirmé. Travail sur le corps (respiration, relaxation, développement de la mémoire sensorielle et kinesthésique), techniques vocales et mise en pratique d'un répertoire au choix des élèves (style musique pop rock français et/ou anglo-saxon, à textes etc... des années 70 à nos jours). Contact "Il était une Voix dans l'Ouest - (Portage Solutions Brest) Gina Grisvard 07 85 75 53 71 ou grisvardgina@gmail.com.

LES SERRES DE GOURANOU : En attendant le printemps, les Serres de GOURANOU vous proposent des salades à repiquer (laitues, feuille de chêne verte et rouge, batavia, frisée...) Également disponibles oignons rosés, betteraves, oignons blancs. Les échalotes bio à repiquer sont également prêtes. Pommes de terre Bintje à planter en caisses de 2.5 kg à 4 € et caisse de 5 kg à 7.50 €. Pensez aussi aux aromates, persil plat et frisé, thym... PROMO sur les primevères 5 achetées 1 gratuite. BULBES variés de jacinthes, narcisses et tulipes 1 acheté 1 offert. Horaires : Du lundi au jeudi 9H 12H 14H 17H, le vendredi 16H. ESAT « Les Genêts d'Or » - Rue du Léon - 29830 PLOUDALMEZEAU - Téléphone : 02.98.48.11.86 - serres.gouranou@lesgenetsdor.org

ANGY COIFFURE A DOMICILE vous informe qu'elle reprend son activité. Prendre rendez-vous au 06.62.89.02.50.

CHERCHE LOCATION sur Tréglonou. 1 chambre et 1 salle de bains au rez-de-chaussée. Tél : 06.42.26.52.91.

FORMATION SECOURISME : prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1). En partenariat avec l'UDSP 29 et la caserne des pompiers de Lannilis, organisation d'une session de PSC1 pour le grand public du 16 au 19 mars de 20 h à 22 h, au centre de secours de Lannilis, au prix de 65 € par personne. Cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque etc... Une session aura lieu. Informations par mail : anthony.tipaka@sdis29.fr



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le onze février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREGLOU, convoqué le sept février deux mil vingt, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.

Etaient présents : Guy TALOC, Maire ; Odile FIFY, Joseph GALLIOU, Odile LÉON, Carole BIHAN, Adjoint ; Gaëlle LAOT, Daniel PELLÉ, André GALLIOU, Ronan TRANVOIZ, Mickaël ABARNOU, Jean-Marc LE ROUX, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉE : Christine CHARLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Daniel PELLÉ

1 – TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION 2020

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 06 février 2020,

Monsieur le Maire indique que les taux d'imposition des 3 taxes communales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) n'ont pas été augmentés depuis 2010.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de maintenir les taux en vigueur tels que définis dans le tableau ci-dessous pour l'année 2020 :

TAXE D'HABITATION	15,14 %
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	19,24 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	43,92 %

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal, à l'exception de M. Guy TALOC, Maire,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Guy TALOC, Maire, pour la Commune,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent
Résultats reportés		962.86		202 994.55		
Opérations	309 018.00	421 393.76	120 466.25	203 536.11	429 484.25	624 929.87
Totaux	309 018.00	422 356.62	120 466.25	406 530.66	429 484.25	624 929.87
Résultats de clôture		113 338.62		286 064.41		399 403.03
Restes à réaliser			1 437 258.00	1 400 141.00		
Totaux cumulés	309 018.00	422 356.62	1 557 724.25	1 806 671.66	1 866 742.25	2 229 028.28
Résultats définitifs		113 338.62		248 947.41		362 286.03

- **CONSTATE**, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3 – COMPTE DE GESTION 2020

Intervention de Madame Sandrine OLIVIER, trésorière de la collectivité.

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de la part de l'assemblée sur la tenue des comptes,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

4 – AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget primitif, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 113 338.62 €,

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Prévision BP 2019 :	79 812.00 €
Résultat 2019 de la section de fonctionnement :	113 338.62 €
Virement à la section d'investissement :	100 000.00 €
Résultat de fonctionnement reporté :	13 338.62 €

5 – BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2020 de la Commune.

Il présente les chiffres suivants :

Section de fonctionnement :

équilibre à

399 857,00 €

Section d'investissement :

équilibre à

2 066 549,00 €

Section de Fonctionnement			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	76 996,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	100 470,00	
014	Atténuation de produits	500,00	
022	Dépenses imprévues	600,00	
023	Virement à la section d'Investissement (Prévision)	55 145,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 435,00	
65	Autres charges de gestion courante	125 402,00	
66	Charges financières	10 309,00	
002	Résultat d'exploitation reporté		13 338,62
013	Atténuation de charges		2 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		6 053,00
70	Produits des services, du domaine et ventes		3 200,00
73	Impôts et taxes		252 031,00
74	Dotations et participations		103 924,00
75	Autres produits de gestion courante		17 700,00
76	Produits financiers		10,38
77	Produits exceptionnels		1 100,00
Total		399 857,00	399 857,00
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 053,00	
041	Opérations patrimoniales	118 987,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	34 427,00	
20	Immobilisations incorporelles	101 563,93	
204	Subventions d'équipement versées	69 480,00	
21	Immobilisations corporelles	55 409,00	
23	Immobilisations en cours	1 680 629,07	
001	Solde d'exécution positif		286 064,41
021	Virement de la section de Fonctionnement (Prévision)		55 145,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		30 435,00
041	Opérations patrimoniales		118 987,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (1068)		113 000,59
13	Subvention d'investissement		545 600,00
16	Emprunts et assimilés		907 776,00
21	Immobilisations corporelles		2 000,00
23	Immobilisations en cours (avances et acomptes)		7 541,00
Total		2 066 549,00	2 066 549,00

Le Conseil Municipal, décide, l'unanimité, après en avoir délibéré :

- d'ADOPTER le budget primitif 2020 de la commune, tel qu'il lui a été présenté par Monsieur le Maire.

6 – AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS VERSEES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- De fixer l'amortissement des subventions versées d'un montant supérieur à 1000 € TTC à une durée de 15 ans ;
- De fixer l'amortissement des subventions versées d'un montant inférieur à 1000 € TTC à une durée de 1 an.

7 – NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS VERSEES AU SDEF

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- d'autoriser la neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipements versées depuis le 01.01.2016.
- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2020.

8 – CONVENTION ALSH LANNILIS

Par délibération n° 2019.2.12, le Conseil Municipal a décidé de conventionner avec l'association Familles Rurales afin de proposer aux familles de la commune une prestation d'accueil des enfants de 3 à 12 ans en accueil de loisirs sans hébergement pendant toutes les vacances scolaires ainsi que tous les mercredis.

L'association Familles Rurales de Lannilis a pris contact avec la Mairie pour prévoir la signature du renouvellement de cette convention annuelle, du 01.01.2020 au 31.12.2020.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité après en avoir délibéré :

- d'autoriser le Maire à signer le renouvellement de cette convention.
- de prévoir au budget primitif les crédits nécessaires au paiement de la subvention à l'association.

9 – TARIFS DEGRESSIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE PERISCOLAIRE**ECOLES PUBLIQUES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE KERGROAS****Restauration scolaire****Garderie périscolaire** - Facturation au quart d'heure

Quotient familial	Tarif au 01/01/2019	Participation	Tarif au 01/01/2020	Participation
< 605 €	4.29 €	2.06 €	4.33 €	2.08 €
605 à 754 €	4.29 €	1.24 €	4.33 €	1.25 €
755 à 1004 €	4.29 €	0.83 €	4.33 €	0.84 €
1005 à 1204 €	4.29 €	0.39 €	4.33 €	0.40 €
> 1205 €	4.29 €	0.00 €	4.33 €	0.00 €

Quotient familial	Tarif au 01/01/2019	Participation	Tarif au 01/01/2020	Participation
< 605 €	0.68 €	0.22 €	0.69 €	0.23 €
605 à 754 €	0.68 €	0.18 €	0.69 €	0.19 €
755 à 1004 €	0.68 €	0.12 €	0.69 €	0.12 €
1005 à 1204 €	0.68 €	0.05 €	0.69 €	0.05 €
> 1205 €	0.68 €	0.00 €	0.69 €	0.00 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

➤ **D'approuver**, pour l'année 2020, les montants de participation de la Commune aux frais de restauration scolaire et de garderie périscolaire selon les tableaux établis ci-dessus.

10 – CONVENTION D'ADHESION AU SIMIF

La Commune adhère depuis de nombreuses années au Syndicat Intercommunal Mixte d'informatique.

Aujourd'hui une actualisation du contrat est nécessaire.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- de l'autoriser à signer ce contrat.

11 – CONVENTION ENFOUISSEMENT TELECOM A KEREDERN

Orange a transmis en Mairie un projet de convention ainsi qu'un devis en vue de la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications au lieu-dit Kerellen.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- de l'autoriser à signer ladite de convention

- de prévoir les crédits au budget primitif.

12 – CONVENTION EFFACEMENT BT TELECOM A KERIOUNAN

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Effacement des réseaux Basse Tension et Télécom à Keriouan.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- d'accepter le projet de réalisation des travaux : Effacement des réseaux Basse Tension et Télécom à Keriouan.

- d'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 36 614,26 € HT, soit 43 937,11 € TTC,

- d'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

13 – TRETEAUX CHANTANTS

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la proposition de participation financière de 98.70 € pour l'année 2020,

- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif.

14 – PRINTEMPS DES ABERS

En 2020, 3 communes accueilleront à leur tour le Printemps des Abers : Tréglonou, Lannilis, et Saint-Pabu. Les dates aujourd'hui pressenties sont les suivantes : 3 mai, 17 mai, et 7 juin 2020.

Concernant le mode de calcul des participations des communes et de la CCPA reste inchangé pour l'édition 2020, à savoir :

- 0,50€ par et par habitant pour la CCPA,

- 0,33€ par an et par habitant pour les communes.

Soit pour Tréglonou : $658 \times 0.33 \text{ €} = 217.14 \text{ €}$

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- se prononcer sur la proposition de participations financières pour l'édition 2020 du Printemps des Abers suivant les modalités présentées ci-dessus

- donner pouvoir au Maire afin de signer la convention annuelle entre la CCPA, le Fourneau et la Commune de Tréglonou.

15 – Questions diverses**CLOTURE DE LA SEANCE.**

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le Maire décide de clore la séance à 22 heures 00 minutes.